



(12) FASCICULE DE BREVET

- (11) N° de publication : **MA 28499 B1** (51) Cl. internationale : **A61L 2/00; E03D 9/00**
- (43) Date de publication : **03.04.2007**

-
- (21) N° Dépôt : **28494**
- (22) Date de Dépôt : **12.09.2005**
- (71) Demandeur(s) : **BARIK MINA, 13 RUE 15 BOUIKOUR AHADAF AZROU (MA)**
- (72) Inventeur(s) : **BARIK MINA**

-
- (54) Titre : **SYSTEME DE CHAUFFAGE ET DE DESINFECTION DE L'ANNEAU DE L'ABATTANT DE W.C.**
- (57) Abrégé : L'INVENTION S'AGIT D'UN ABATTANT MUNI D'UN SYSTÈME DE DÉSINFECTION ET DE CHAUFFAGE. CE SYSTÈME EST CONSTITUÉ D'UN TUBE ACTINIQUE AYANT LA FORME DE L'ANNEAU DE L'ABATTANT ET QUI FIXÉ SUR LE COUVERCLE DE CE DERNIER. QUAND LE COUVERCLE EST FERMÉ LE TUBE SE TROUVE ALIMENTÉ, ET ÉMET UN RAYONNEMENT ULTRAVIOLET, CE QUI PERMET DE DÉSINFECTER ET DE LE RÉCHAUFFER L'ANNEAU. APRÈS QUELQUES MINUTES D'ÉMISSION DE RAYONNEMENT L'ANNEAU DEVIEN COMPLÈTEMENT INERTE.

Abrégé du contenu de l'invention

L'invention s'agit d'un abattant muni d'un système de désinfection et de chauffage .Ce système est constitué d'un tube actinique ayant la forme de l'anneau de l'abattant et qui est fixé sur le couvercle de ce dernier. Quand le couvercle est fermé le tube se trouve alimenté , et émet un rayonnement ultraviolet, ce qui permet de désinfecter et de le réchauffer l'anneau. Après quelques minutes d'émission de rayonnement l'anneau devient complètement inerte.



Titre de l'invention : *Système de chauffage et de désinfection de l'anneau de l'abattant de W.C.*

Objet de l'invention.

La présente invention concerne un abattant du cuvette de W.C, doté d'un tube actinique(1), permettant de désinfecter l'anneau de ce premier et de le réchauffer pendant les périodes froides surtout si le lieu n'est pas climatisé.

Antécédent de l'invention

Dans l'état de la technique on connaît des abattants fabriqués en matière antibactérienne, mais cette matière ne détruit pas les virus et les champignons qui sont aussi dangereux pour la santé. Actuellement, il n'existe pas d'abattant muni d'un système de chauffage permettant de porter son anneau à une température modérée, pour apporter plus de confort à son utilisateur, notamment si le lieu n'est pas climatisé.

Description de l'invention

Comme les rayons ultraviolets présentent des effets néfastes sur l'organisme, nous avons équipé dans la présente invention le couvercle (2) de l'abattant d'un tube actinique (1), ayant la forme de l'anneau (5). En effet, lorsqu'on ferme le couvercle, le tube vient contre l'anneau, à ce moment un contact électrique se ferme pour alimenter le tube. Cette action a deux effets sur l'anneau :

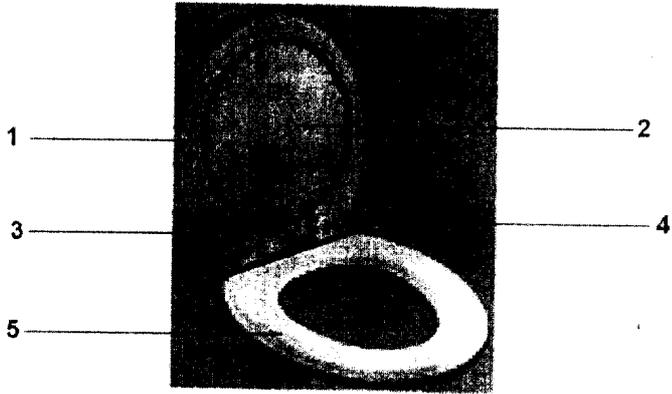
- Désinfection de l'anneau par émission du rayonnement ultraviolet de la part du tube, et
- Réchauffage de l'anneau par ce même tube.

Pour éviter d'endommager le tube actinique, une grille (3) de protection est prévue. En outre L'axe de rotation du couvercle est muni d'un petit amortisseur (4) qui ralentit le mouvement du couvercle.

Revendications

1. Abattant de cuvette de W.C caractérisé en ce que son couvercle (2) porte un tube actinique(1) ayant la forme de l'anneau(5),et permettant de désinfecter ce dernier et de le réchauffer par rayonnement ultraviolet, ce qui apporte plus d'hygiène et de confort à son utilisateur.
2. Abattant, selon la revendication 1, caractérisé en ce que l'axe de rotation de son couvercle (2) est muni d'un petit amortisseur (4) qui ralentit le mouvement du couvercle lors de sa fermeture.





Handwritten signature or mark.